



INFORMATIONS MUNICIPALES - EN BREF...

N° 06/2013

Urgences :

SAMU : 15
Médecin de garde : 03 88 11 69 00
Pompiers : 18 **ou** 112
Gendarmerie : 17 **ou** 03 88 58 29 80

Mairie de BOOTZHEIM

10 Rue Principale
67390 BOOTZHEIM

Tél. : 03.88.58.28.00

Fax : 03.88.58.28.18

mairie.bootzheim@evc.net
<http://www.bootzheim.fr>

Ouverture du secrétariat :

Lundi	10h - 12h
Mercredi	10h - 12h 15h - 18h
Vendredi	15h - 18h

FÊTE DU 14 JUILLET

Comme chaque année, à l'occasion de la Fête Nationale - le 14 juillet, une commémoration officielle au Monument aux Morts suivie d'une petite cérémonie et d'un vin d'honneur seront organisés.

Les nouveaux arrivants seront accueillis, les enfants de l'école se verront remettre une brioche et les personnes de la commune ayant obtenu un diplôme officiel scolaire, universitaire ou sportif (champion d'Alsace uniquement) au cours de l'année 2013 seront récompensées.

QUE LES NOUVEAUX DIPLÔMÉS N'OUBLIENT PAS DE SE FAIRE CONNAÎTRE AU PLUS TARD LE 11 JUILLET AU SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE !



GYM DETENTE

La section GYM DETENTE vous propose de faire du vélo pendant l'été. Des parcours d'environ 10 km sur les pistes cyclables et autre chemins, vous seront proposés... le tout à un rythme agréable.

Rendez-vous tous les jeudis soirs de 20h à 21h

1^{er} rendez-vous le jeudi **4 juillet** 2013 à **19h50 à la salle polyvalente** (départ 20h05 précise)

Pour tous renseignements, contactez Anne HOFFMANN au 03 88 58 65 20 ou 06 98 48 29 95

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Pour éviter tous désagréments, **veillez à prendre vos précautions pour l'établissement, le renouvellement ou le remplacement de vos pièces d'identité.**

Le **déla**i d'instruction des demandes est de **4 semaines environ**.

MAISONS FLEURIES

Le jury pour les maisons fleuries sillonnera les rues du village **samedi le 03 août 2013 à partir de 16 h**.

AIRE DE JEUX

Avec l'arrivée des beaux jours et des vacances d'été, l'aire de jeux sera à nouveau très fréquentée.

Nous souhaitons rappeler à ses utilisateurs, que les structures présentes sur le site sont adaptées à des tranches d'âges bien précises. Néanmoins, l'aire de jeux doit rester un lieu de rencontre et de détente et est ainsi accessible à tous.

Nous vous rappelons que les enfants fréquentant l'aire de jeux restent sous l'entière responsabilité de leurs parents ou de toute autre personne les accompagnant, lesquels doivent notamment veiller à ce que le mode d'utilisation des jeux et les tranches d'âges auxquelles ils sont adaptés soient respectés.

Pour permettre à chacun de profiter de ce lieu, nous vous demandons de faire preuve de civisme et de respect.

Merci pour votre compréhension !

AFFICHAGE / DISPONIBLES EN MAIRIE

- Manifestations juillet 2013 ;
- Demandes d'urbanisme 2013 ;
- Arrêté d'ouverture et d'organisation de l'enquête publique unique relative au projet de SCoT de Sélestat et sa région arrêté et DAC ;
- Ecole de Musique Intercommunale du Ried de Marckolsheim Inscriptions rentrée 2013/2014 (formulaires + tarifs)

GRANDS ANNIVERSAIRES - JUILLET 2013

Les personnes dont les noms suivent, auront la grande joie de fêter leur anniversaire ce mois-ci :

86 ans : Mme WITZ née SCHAMM Cécile,
le 08/07/1927

72 ans : M. VONESCH Joseph,
le 07/07/1941

80 ans : Mme WENDLING née WITZ Eugénie



SCHÉMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCoT) DE SÉLESTAT ET SA RÉGION

L'arrêté d'ouverture et d'organisation de l'enquête publique unique relative au projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de Sélestat et sa région arrêté et au Document d'Aménagement Commercial (DAC), en date du 30.04.2013, a été affiché en mairie.

Ainsi, **l'enquête publique du SCoT de Sélestat et sa région aura lieu du 31 mai 2013 au 8 juil. 2013**. Le dossier d'enquête publique sera consultable entre autre dans les mairies de chacune des communes comprises dans le périmètre du SCoT (dont Bootzheim) et consultable à l'adresse suivant : www.scot-selestat.fr - sous la rubrique "Les documents".

La commission d'enquête publique unique se tiendra à la disposition du public pour recueillir les observations écrites ou orales portant sur le projet de SCoT et/ou le DAC. Les jours, lieux et horaires de permanences sont disponibles en mairie.

CPAM DU BAS-RHIN - LES ASSURES SOCIAUX ACCUEILLIS PARTOUT EN ALSACE

Désormais, les assurés sociaux des CPAM du Bas-Rhin et du Haut-Rhin peuvent se rendre dans n'importe quel point d'accueil des deux CPAM. Et ce, pour toute démarche ou toute question.

Par exemple, une personne qui habite Sélestat et travaille à Colmar peut se rendre au point d'accueil de la CPAM du Haut-Rhin à Colmar, alors qu'elle dépend de la caisse du Bas-Rhin.

Les adresses et horaires de tous les points d'accueil peuvent être consultés sur ameli.fr; ils sont aussi disponibles auprès des CPAM.

ESPACE INFO ENERGIE PRÈS DE CHEZ VOUS

Vous avez un projet de rénovation ou de construction ? Vous voulez isoler votre maison, l'équiper d'un mode de chauffage économique ou investir dans les énergies renouvelables ? Connaître les aides financières existantes pour ce projet ou tout simplement vous renseigner sur les énergies ?

Que vous soyez propriétaire ou locataire, vous trouverez à l'Espace INFO→ENERGIE Rhin-Ried des conseils **neutres, gratuits et indépendants** sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables. Son conseiller Alex DEVAUX est à l'écoute de toutes vos questions par courriel, téléphone ou sur rendez-vous.

Pour tous renseignements complémentaires, adressez-vous en mairie.



RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES -

9 rue du Noisetier (Ecole Jules Ferry)
67390 MARCKOLSHEIM

Tél/fax : 03 88 58 28 94

E-mail : relaisamat.ccme@evc.net

Permanence tél. :

Mardi de 11h à 12h30

Accueil :

Mardi de 15h à 18h
Vendredi de 10h à 12h30
et de 15h à 17h30
ou sur rendez-vous

Le Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) assure quatre missions principales :

⇒ **L'informations et le conseil**

Vous êtes parents et vous recherchez une assistante maternelle : le relais vous met en relation, vous aide dans vos démarches et vous informe sur vos droits.

Vous êtes une assistante maternelle, vous recherchez des informations : le RAM vous informe sur votre statut, le contrat de travail, la rémunération, les congés payés et vous assure un soutien éducatif.

Vous souhaitez exercer le métier d'assistante maternelle, vous recherchez des informations concernant l'exercice de cette profession, la démarche à suivre, le RAM peut vous aider.

⇒ **La rencontre, l'échange et l'écoute**, pour les assistantes maternelles entre elles, mais également avec les parents et les différents partenaires.

⇒ **La professionnalisation des assistantes maternelles** : le relais organise des soirées à thème, des débats et met à disposition de la documentation

⇒ **La socialisation, la découverte pour les enfants**: accompagnés de leur assistante maternelle ou de leurs parents, les enfants se rencontrent pour partager leurs jeux et découvrent ainsi peu à peu les règles de la vie en collectivité.

MOBIRIED - NOUVEAUTÉS SEPTEMBRE 2013

TRANSPORT INTERCOMMUNAL DU RIED DE MARCKOLSHEIM

La communauté de communes du Ried de Marckolsheim va développer son service de transport à la demande et accroître la qualité du service aux usagers. A partir de septembre 2013, les déplacements entre chaque communes de l'intercommunalité seront possibles. Le transport à la demande assurera également un service de rabattement vers les lignes de bus du Réseau 67 gérées par le Conseil Général.

